

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

Pour le " RAYON DE SOLEIL "

L'épuration de notre dernier envoi de poudre noire a produit 402 carats de diamant qui, tous frais déduits, nous donnent la somme de 18.104 fr. 50.

Le rendement de la poudre n'a pas fléchi, mais le prix du boort ayant considérablement baissé, la somme produite est inférieure aux résultats précédents.

Cette baisse des prix doit être compensée par une plus grande quantité de poudre recueillie.

Aucune meule ne doit rester sans cercle.

À propos de la Caisse de Retraites

Divergence d'Opinions

Des premières réactions suscitées par notre projet d'entraide aux vieux travailleurs de notre industrie, il semble se dégager une certaine divergence de vues, non sur l'importance, mais sur l'opportunité de la solution à apporter à ce problème social. Je n'ai nullement l'intention de prolonger indéfiniment mes articles sur ce sujet. Qu'il me soit permis cependant d'y revenir une dernière fois.

Un camarade que je n'ai pas le plaisir de connaître puisqu'il n'a pas signé, et à qui j'adresse un salut fraternel, fait remarquer dans une lettre publiée dans un précédent numéro, que notre projet arrive tard, puisqu'il survient précisément au moment où vient d'être votée la loi sur les Assurances Sociales qui prévoit une retraite pour les vieux travailleurs, et fait ressortir que cela ferait double emploi.

Si j'étais certain que l'application de cette loi fournit aux vieux travailleurs les sommes nécessaires pour subvenir

à leurs besoins vitaux, je serais en parfait accord avec notre camarade et j'abandonnerais volontiers mon projet.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Nous savons que la plupart du temps nos législateurs cherchent davantage à calmer l'opinion publique en lui jetant quelque os en pâture qu'à satisfaire les légitimes désirs des travailleurs.

Dans un précédent article j'ai indiqué jusqu'à quels salaires maxima les travailleurs seraient assujettis aux Assurances Sociales. J'insiste sur ce fait et je fais remarquer que ce système ne peut donner satisfaction aux ouvriers d'une industrie comme la nôtre. En effet, dans les bonnes périodes, il n'est pas rare que les salaires dépassent le maximum prévu par la loi. Donc, en ces périodes les ouvriers ne sont pas obligatoirement assujettis aux Assurances Sociales. Mais nous avons de durs chômage à subir. Et nous connaissons des crises au cours desquelles les salaires

descendent bien bas. Dans ces mauvaises périodes nos ouvriers seraient assujettis aux Assurances Sociales.

En résumé, selon la marche des affaires nous serions ou ne serions pas assujettis à la loi. J'avoue ne pas bien comprendre un tel système.

Le camarade à qui j'ai fait allusion tout à l'heure préconise de préférence à mon projet une Caisse de chômage.

Nous avons à Paris, si bien senti la nécessité de garantir nos membres contre le chômage, qu'avant toute autre Mutualité, nous avons créé une Caisse de chômage qui nous permet d'assister pendant trois mois les chômeurs involontaires,

Pour en finir sur ce thème, je ferai encore observer que la loi d'Assurances dont il est parlé exige un versement de vingt-cinq à trente ans avant d'avoir droit à l'assurance-vieillesse, mais ceux qui actuellement ont dépassé le demi-siècle d'existence après avoir passé toute leur vie dans notre profession, croyez-vous qu'ils puissent attendre si longtemps pour en bénéficier ?

Allons pas d'ironie ! Faisons notre devoir à leur égard et ne tergiversons pas pour leur apporter l'aide fraternelle dont ils pourraient avoir besoin.

Cela n'empêche aucunement les organisations syndicales de se grouper fortement pour bien se comprendre. Qu'elles discutent de tous les avatars qui peuvent survenir dans la vie d'un ouvrier, qu'elles ramassent leurs arguments, qu'elles préparent leurs solutions et qu'elles les présentent à nos législateurs de façon à obtenir rapidement les garanties préservant les travailleurs de toute adversité.

H. YSER.
du Syndicat de Paris.

De toutes les plantes, la plante humaine est celle qui a le plus besoin de soleil.

Prenez vos vacances au grand air.

Un interview de Sir Ernest Oppenheimer

Introduction. — Tout ce qui se dit et tout ce qui s'écrit en Allemagne dans les meilleurs des industries du diamant, de la joaillerie et autres s'y rattachant, montre que l'annonce de la découverte de nouveaux champs diamantifères n'a pas été sans créer sur le marché un certain malaise et quelque incertitude. Aussi, afin d'éclaircir la situation, nous a-t-il semblé désirable de recueillir l'avis d'une personnalité compétente. C'est ce que Sir Ernest Oppenheimer, une des grandes figures de l'industrie diamantaire, comprit fort bien, puisqu'il voulut bien, contrairement à son habitude, accorder une interview. Bien que Sir Ernest Oppenheimer soit âgé de 48 ans seulement, son énergie et son talent l'ont mis, aux côtés de Mr. S. B. Joel, à la tête des plus grandes entreprises diamantaires du monde entier. Sir Ernest Oppenheimer est Administrateur délégué de « l'Anglo-American Corporation », par laquelle il contrôle plusieurs sociétés affiliées ; il occupe également la même situation dans la « Premier (Transvaal) Diamond Mining Co. Ltd. » ; il est en outre Administrateur délégué de la « Consolidated Selection Trust » (West Africa) Ltd., etc., etc. Enfin, il joue aussi un rôle politique comme membre du Parlement Sud-Africain. Son opinion est donc celle d'un très savant et très éminent technicien et présente le plus vif intérêt pour l'Industrie du diamant et tous ceux qui en font partie.

Avec une maîtrise pleine de clarté et une logique impeccable, Sir Ernest Oppenheimer fit l'exposé des buts et de la politique des principales entreprises diamantaires. On peut résumer ces buts et cette politique en disant qu'ils consistent à s'efforcer de maintenir l'offre avec la demande.

L'Interview. — Sir Ernest Oppenheimer jeta d'abord un coup d'œil rétrospectif sur la fondation, en 1925, du nouveau Syndicat du diamant. Il me montra comment ce syndicat contrôla d'abord la production des quatre plus grandes entreprises, à savoir : la « De Beers », la « New Jagersfontein », la « Premier » et la « Consolidated Mines of South West Africa ». Le syndicat conclut en suite des accords de vente avec toutes ces sociétés, accords s'étendant sur plusieurs années, et surveilla attentivement les champs alluviaux de la rivière et des terrains diamantifères nouvellement découverts dans la Guyane anglaise. C'est ainsi que vers la fin de 1926, le Syndicat se trouvait en mesure de contrôler la presque totalité de la production mondiale. L'exploitation rationnelle des stocks de diamants alors disponibles se fit par un accord volontaire, ce qui permit au Gouvernement de l'Afrique du Sud de renoncer momentanément à prendre d'autres mesures législatives augmentant la portée du « Control Act » de 1925.

La région du Lichtenburg, désormais, n'est plus un danger. — La découverte, en 1926, de diamants alluviaux dans la région du Lichtenburg créa une situation nouvelle.

Environ 30.000 « diggers » se précipitèrent sur les lieux, jalonnèrent des concessions et travaillèrent du mieux qu'ils purent. Un surplus de cinq ou six millions de livres sterling

de diamants fut placé sur le marché dans le courant de l'année.

Cette exploitation effrénée des nouveaux champs amena une baisse soudaine des prix pour les qualités en question. Dans les meilleurs compétents, l'importance de ce danger croissant fut vite reconnue. Le gouvernement Sud-Africain décida de présenter le projet de la loi dite : « Precious Stones Bill », qu'il réussit à faire voter par le Parlement après une opposition considérable. Par ce vote le Gouvernement s'assurait le droit de limiter légalement la production du diamant ; et il mit effectivement ce droit en vigueur. En conséquence de ces mesures la production dans la région du Lichtenburg est actuellement réglementée de telle façon, que l'industrie du diamant n'est plus menacée par aucun danger de ce côté-là.

A ce moment j'interrompis Sir Ernest Oppenheimer pour lui demander qu'elle était l'attitude des « diggers » d'alluvion vis-à-vis de la politique diamantaire du Gouvernement, et si une résistance de leur part aurait des chances d'influencer la politique future.

A cela, Sir Ernest Oppenheimer répondit que les petites entreprises surtout, continuaient sans doute à protester contre l'action du Gouvernement, mais que les exploitations alluviales et les syndicats plus importants se rendaient parfaitement compte du besoin d'une politique économique rationnelle, et qu'ils étaient là-dessus d'accord avec les grandes sociétés.

Il n'y a, en tous cas, pas la moindre probabilité de voir un changement dans la politique du Gouvernement Sud-Africain, mais afin de consolider encore d'avantage la situation et de se prémunir contre les événements imprévus, les sociétés formant le Syndicat firent procéder au lever d'un plan géologique précis de la région du Lichtenburg, et, suivant en cela les conseils du Dr. Beezt, le géologue bien connu, elles achetèrent un certain nombre de fermes dans lesquelles, selon toute probabilité, doit se trouver du diamant. Aucune prospection n'a lieu sur les terrains des fermes, qui pour le moment demeurent fermées. Si ces terrains venaient à être exploités naturellement, ils le seraient seulement d'une manière rationnelle, et en complet accord avec la politique générale du Gouvernement et celle du Syndicat. En un mot, le danger qui risquait autrefois de venir du côté des « diggers » de diamants alluviaux du district de Lichtenburg, est désormais définitivement écarté ; de sorte qu'il n'y a pas lieu de discuter la question plus avant.

Le Namaqualand est aussi sous un contrôle complet et uniifié. — Sir Ernest en vint immédiatement aux terrains diamantifères les plus récemment découverts dans le Namaqualand, lesquels eurent, on s'en souvient, un très grand retentissement et, ainsi que nous le disions dans l'introduction donnèrent lieu à un malaise considérable. Afin d'être à même de juger la situation, il importe de se rappeler que la plus grande partie de pierres qu'on y trouva sont généralement de grosse taille, d'un poids allant jusqu'à 10 carats et plus

dont il y a une grande demande, surtout en Amérique. Ces pierres se trouvent dans des poches isolées. Les terrains Merensky sont les plus riches du Namaqualand mais le terrain où se trouvent des pierres est fort peu étendu, ayant en moyenne une largeur de 30 pieds sur une longueur de 3.000, et d'une très faible profondeur. Les plus optimistes estiment à 600.000 carats environ la quantité de diamant qui se trouve dans ce terrain ; d'autres pensent qu'il ne renferme pas plus de 366.000 carats.

En tout cas, ces quantités sont facilement absorbées par l'Industrie diamantaire. Quoi qu'il en soit, la richesse des champs diamantifères du Namaqualand ne joue qu'un rôle secondaire, étant donné qu'un contrôle systématique a toujours été exercé sur ces champs depuis leur existence.

Tous les champs qui se trouvent au Nord de Port Nolloth sont propriété de la couronne et appartiennent à l'Etat, qui n'abandonnera certainement pas la politique à laquelle il s'est voué, à savoir, de ne jamais laisser l'offre excéder la demande. Tous les champs au sud de Port Nolloth sont entre les mains de la « Cape Coast Exploration Company », société étroitement en rapport avec le Syndicat du diamant. Enfin, pour ce qui est de la vente des pierres en question, Merensky s'est rallié au point de vue du Syndicat du diamant. On peut donc dire que la situation au Namaqualand est entièrement entre les mains de ceux qui ont reconnu qu'une exploitation économique, rationnelle de ces minéraux est la meilleure des politiques.

Perspective future. — Avec une confiance évidente, Sir Ernest aborda ensuite la question de l'avenir, et nous dit comment il envisageait le développement de la situation.

Celle-ci s'est actuellement éclaircie à un tel point, nous dit Sir Ernest que même si l'on venait à découvrir de nouveaux terrains diamantifères (et il convient ici de faire remarquer incidemment, que toute prospection nouvelle a été prohibée pendant toute l'année en cours) la politique adoptée par le Gouvernement et qui consiste à « limiter la production proportionnellement à la demande » sera systématiquement suivie, en sorte que l'on n'a plus lieu de craindre de voir le marché inondé comme ce fut le cas lors du « rush » du Lichtenburg.

L'Europe achète de nouveau. — Enfin continua Sir Ernest, il convient aussi de signaler que les années d'inflation, les suites fâcheuses de la guerre et l'incertitude générale de l'avenir économique en Europe semblent être passées. Non seulement il y a eu un arrêt dans le flot des offres émanant de particuliers, que l'on voyait arriver sur le marché d'une façon régulière pendant les premières années qui suivirent la guerre ; mais on constate en outre, une fois de plus, que l'Allemagne et les autres pays d'Europe ont une tendance très nette à devenir acheteurs, grâce à l'amélioration des conditions économiques.

Par conséquent, à côté de l'acheteur américain, dont la capacité d'achat demeure intacte, nous retrouvons de nouveau l'acheteur européen, ce qui est une raison d'envier l'avenir avec optimisme.

« En réalité », ajouta Sir Ernest en concluant ses remarques intéressantes, « je considère la situation comme extrêmement satisfai-

sante, c'est avec la plus grande confiance que je tourne mon regard vers l'avenir. Tant que nous resterons fermement attachés à notre politique, qui consiste à toujours maintenir l'offre égale à la demande, il n'y aura pas lieu de redouter le moindre malaise, ni d'avoir la moindre inquiétude ».

Après de telles déclarations, je ne pouvais guère demander à Sir Ernest Oppenheimer s'il y avait quelque vérité dans les bruits qui courrent au sujet d'une crise sérieuse du Syndicat du diamant. Rien ne justifia une telle question.

On trouvera ci-dessous un tableau indiquant les prix par carat (en shillings) qui ont été payés pour les diamants, pendant les trois dernières années, par le Syndicat du diamant au « big four ».

Payé par le Syndicat diamantaire pendant l'année

	De Beers	Premier	Southwest	Jagersfontein
1925	73/6	32/-	56/-	80/6
1926	82/6	28/6	55/-	93/-
1927	72/6	28/-	56/-	75/-

Pour terminer, Sir Ernest Oppenheimer tint en outre à ajouter qu'il espérait que ses déclarations et les renseignements fournis par lui, permettraient aux intéressés, en Allemagne et dans les autres pays, de se faire une idée bien nette de la situation, et leur donneraient de sérieuses raisons d'envisager l'avenir avec la plus entière confiance.

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude. — La situation demeure bonne, surtout dans la fantaisie. Certaines maisons demandent des ouvriers.

Cependant, assez souvent on taille des bruts de très mauvaise qualité. Il est nécessaire qu'en pareil cas des pourcentages supplémentaires soient accordés. Pour ce faire, une demande collective du personnel intéressé doit s'exercer, demande à faire appuyer par le syndicat si c'est nécessaire.

— L'Assemblée générale ordinaire du 28 juin a procédé au renouvellement de la série B du Conseil d'administration.

Ont été élus : Rousset Alix, Ville Léon, Bourgeat Eglantine, Calamand Fernand, Callet Louis, Desany Aimé, Dalloz André, Grospiron Jean, Grossiord Léonce, Michaud Fernand, Michaud Marc, Mollet Marius et Vuillermoz Gaston.

— Ont été élus membres de la Commission de contrôle :

Reffay Jules et Monneret Maurice.

— L'Union Régionale des Syndicats du Jura et de l'Ain, tiendra son Congrès les 14 et 15 juillet prochain. C'est une date où beaucoup de personnes s'absentent. Pour suppléer au manque de places dans les hôtels encombrés et pour permettre de loger les nombreux délégués du dehors, nous prions tous les camarades pouvant mettre un lit à notre disposition, de bien vouloir nous en informer.

Thoiry. — La situation est normale sur la place. Les qualités de brut sont un peu meilleures.

Felletin. — La situation est sans changement. Tout le monde est occupé et le travail est assez bon.

Chassal et Vaux-les-St-Claude.

— Nous avons reçu de la Direction des Chemins de Fer du P.-L.-M. la lettre suivante :

Chambéry, le 28 juin 1928.

Monsieur le Président de la Chambre Syndicale des Ouvriers Diamantaires de la Région de St-Claude à Saint-Claude.

Vous avez bien voulu demander la délivrance de cartes d'abonnements de travail aux ouvriers qui circulent quotidiennement pour leur travail entre Chassal, Vaux les St-Claude et St-Claude.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que nous avons demandé à l'Administration supérieure l'autorisation d'ajouter ces parcours à la liste de ceux pour lesquels des abonnements de travail peuvent être souscrits aux conditions du tarif G. V. 3 bis à 103 bis.

Toutefois, la date de délivrance des dites cartes sur ces parcours ne pourra être fixée que lorsque M. le Ministre des Travaux Publics aura pris un arrêté à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Taninges. — Le travail est abondant et d'assez bonne qualité. Tout le monde est normalement occupé.

Lyon. — Rien de spécial à signaler sur cette place.

Paris. — Sur la place de Paris la situation est toujours bonne. Quelques maisons demandent des ouvriers.

— La Commission paritaire réunie le mois dernier a décidé la fermeture de tous les ateliers de la place pour une période de 15 jours, du 5 au 19 août. Nous espérons que cet accord pour les vacances sera respecté par tous.

— L'indice du coût de la vie étant à 546, l'indemnité de vie chère pour la période 18-juin-15 juillet est portée à 97 francs par semaine, soit une augmentation de 9,60 par semaine.

BELGIQUE

La période calme que nous traversons n'a pas eu jusqu'à présent de répercussion très sensible sur l'état du travail en Belgique. Cependant, le nombre des chômeurs a augmenté quelque peu et atteint 360 pour la semaine finissant le 10 juin.

— La construction de l'usine du syndicat s'avance. Dans quelques semaines elle sera probablement achevée.

HOLLANDE

Avec le calme des affaires le nombre des chômeurs a sensiblement augmenté. Pour la semaine finissant le 16 juin, il est de 1142 en augmentation d'une centaine sur la semaine précédente.

L'arrêt total des tailleries en période de morte-saison, ne peut qu'exercer une influence bienfaisante sur la marche de l'industrie.

Ouvriers, prenez vos vacances !

Éloquence des chiffres

Dans le dernier rapport de M. Chéron sur le budget général, nous relevons à la page 25, les détails suivants :

« Sur 100 francs d'impôts que paye un Français à l'Etat, il y a :

« 41 fr. 50 pour la dette publique et l'amortissement ;

« 16 fr. 44 pour les pensions d'ancienneté, les pensions de guerre et les pensions aux victimes de la guerre ;

« 16 fr. 44 pour les personnels civils et militaires de l'Etat ;

« 15 fr. 61 pour les dépenses de la défense nationale ;

« 0 fr. 15 pour les pouvoirs publics ;

« 9 fr. 86 pour les dépenses civiles dont 0 fr. 50 pour les travaux neufs ;

« 1 fr. 85 pour l'assistance et la prévoyance sociales ;

« Et 0 fr. 06 pour les dépenses internationales ».

Ainsi sur 100 francs, nous devons payer 41 fr. 50 à ceux qui ont prêté leur argent, 16 fr. 44 pour les pensions d'ancienneté, les pensions de veuves, orphelins, mutilés de guerre et soins aux victimes.

Nous trouvons 1 fr. 85 pour l'assistance et la prévoyance ; c'est avec une partie de cette somme que l'on lutte contre la tuberculose, et c'est avec le reste que l'on aide les vieillards et les infirmes, alors que l'on trouve 15 fr. 61 pour les dépenses de la défense nationale, auxquels il faudrait ajouter une partie des dépenses payées pour les personnels civils et militaires.

Que les travailleurs sont exigeants lorsqu'ils réclament les assurances sociales !... n'est-ce pas, messieurs les mercantis ? Vous qui prenez la moitié des contributions pour payer les intérêts de l'argent prêté pendant la guerre et que vous avez ramassé dans les ruines de la nation.

NOS MORTS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de notre camarade

Paul VERPILLAT

du Syndicat de St-Claude (Apprenti)
décédé à St-Claude le 14 Juin 1928, à l'âge de 15 ans.

A sa famille si cruellement éprouvée l'organisation présente ses biens sincères condoléances.

LE BOORT

Amsterdam ne donne toujours pas de cours officiel pour le boort.

Au bureau du boort d'Anvers le prix actuel est de florins : **5,10** contre **5** florins précédemment.

DÉRAISON

Pourquoi voyons-nous l'homme, au temps de sa jeunesse,
Des plaisirs épuiser la coupe avidement,
Quand il ne doit rester de leur ardente ivresse
Que désenchantement !

Pourquoi recherchons-nous les honneurs, une place,
Et voulons-nous au fait aller rapidement,
Lorsqu'il suffit d'un rien pour que l'on nous remplace
Impitoyablement.

Pourquoi pour de l'argent, faisons-nous des bassesses,
Imposons-nous silence au cœur, au sentiment,
Quand il ne faut hélas pour perdre nos richesses,
Qu'une heure, qu'un moment !

Pourquoi tenons-nous tant aux choses de ce monde
Si séduisant d'aspect, si plein d'entraînement,
Quand nous savons que tout est plus changeant que l'onde
Sur la terre ou tout ment !

La vie est un beau livre où sont riants passages;
Pourquoi nous y voit-on agir si follement,
Puisque la mort soudain peut en fermer les pages
Irrevocablement !

J. LACHELIN DAGUILLON

proie à la tuberculose, fléau des villes surpeuplées.

J'ai traversé des ateliers féminins. De pauvres filles, selon l'expression significative, y crachaient leurs poumons. Près d'elles, travaillaient des femmes encore indemnes. Par un respect mêlé de beaucoup d'insouciance, celles-ci ne s'inquiétaient nullement d'une menace permanente.

Toutes subissaient la hantise du préjugé que c'est humiliant un malade de lui demander de n'être pas un danger, de parti pris.

C'est le même sentiment prétendu vénérable, alors qu'il dessert le malade lui-même, qui impose certains renoncements à la prudence. J'ai connu les angoisses d'une mère n'osant protester contre les négligences d'un mari atteint. Elle tremblait pour ses enfants attirés dans le lit du père parmi le linge mouillé de sueur, pâlissait à le voir donnant à boire dans son verre. Mais elle croyait devoir obéir à la pitié du silence, alors qu'elle consentait à une abdication, je n'ose dire coupable, à l'égard des petits qu'elle avait devoir de sauvegarder.

Ce sont là de terribles dilemmes. C'est au médecin, au sanatorium, aux Ligues contre la tuberculose, aux éducateurs qu'incombe la tâche de réduire à néant l'égoïsme instinctif du tuberculeux. En lui donnant une conscience, en lui prouvant que l'ambiance funeste entretient son propre mal.

Il n'y a nul déshonneur à s'avouer malade. Presque toujours, la tuberculose est un crime commis avec l'assentiment de quelques intérêts sans miséricorde. Avec le logis meurtrier, les déplorables exigences du travail. Qu'au moins les malheureux diminués dans leur force vitale ne soient pas aveuglés par un entêtement incapable d'apercevoir plus loin que leur propre souffrance, dussent-ils l'aggraver par cette maladroite obstination.

La tuberculose n'est pas seule en jeu. Les maîtresses d'école, les directrices de lycée savent le tourment d'obtenir des familles une déclaration des maladies contagieuses, rougeole, scarlatine, voire diptérite. Sous prétexte de ne point s'attirer d'ennuis, sous l'empire d'un incompréhensible orgueil voilant un égoïsme ignorant, on expose la collectivité en ne révélant pas ce qu'elle a tant d'intérêt à connaître.

Pas de fausse pudeur devant l'ennemie-traitresse. Réclamons un enseignement répété sans lassitude. Qu'il parvienne à convaincre l'égoïsme personnel qu'il n'est logique qu'en s'appuyant sur l'égoïsme de tous.

Il ne peut s'en séparer sans devenir un péril commun.

Fanny CLAR.

AUX TRÉSORIERS

Afin de permettre la clôture des comptes du 1^{er} semestre 1928, nous recommandons instamment aux Trésoriers de bien vouloir faire toute diligence pour se mettre à jour de leurs cotisations à l'Union Nationale et au Rayon de Soleil.

**

La cotisation à l'Alliance Universelle pour le 3^e trimestre 1928 reste fixée à **1,28** par membre.

Pour l'envoi des fonds, utilisez notre chèque postal :

E. PONARD, C/C 8147. DIJON.

UN MAL SOCIAL

L'Éducation de l'Égoïsme

Dire à l'être affaibli par une tuberculose plus ou moins affirmée :

« Défends-toi ! » c'est s'exposer à une réponse dont les conditions d'existence, au cœur de nos cités fiévreuses, autorisent largement l'amertume :

— Mon mal est mal de riche. Comment parviendrai-je à le vaincre, continuant à subir la loi d'airain qui courbe le pauvre ?

Certes ! Néanmoins il faut considérer ce renoncement du malade sous la fatalité inévitale à ses yeux, comme l'état le plus propice à l'aggravation de sa peine. C'est se soumettre à la défaite avant d'avoir combattu.

Il n'est pas que le logis meurtrier passivement accepté qui pourrait devenir le motif d'une bataille sociale vigoureusement menée. Chacun dans le rayonnement de sa volonté, possède le pouvoir de réduire au minimum la propagation du fléau.

Deux convictions sont capables de soutenir la puissance de combat annihilés chez les débilités qui s'abandonnent, ne découvrant pas en eux-mêmes l'énergie de lutter.

La tuberculose doit être traquée à visage découvert.

L'indifférence à l'égard des précautions indispensables peut se retourner contre l'indifférent.

Ceci demande une révision du mot solidarité.

Dès que l'enfant se tient à peu près debout on l'accable de formules altruistes. L'école continue, le chargeant de devoirs exaltant la bonté due au prochain. La famille y ajoute ses leçons d'amour que contredisent parfois de singuliers exemples de férocité. Que ne commence-t-on plutôt toute éducation sur la base de l'égoïsme raisonné ?

Inutile d'afficher partout : « *Défense de cracher* », si le public ne se montre pas décidé à se rendre compte que son propre intérêt se soude à l'intérêt général.

A essayer de lui faire comprendre, il y a des injures à recevoir. Mais ce sont les femmes, gardiennes de la santé familiale, qui ont mission de prouver ce courage, d'obliger l'égoïsme particulier à se plier à l'égoïsme commun.

Un tuberculeux imprudemment dédaigneux de toute hygiène demeure insensible à la pensée qu'il va contaminer des êtres sains. Il songera à s'émouvoir, si on le persuade que son mépris peut faire retour sur lui-même pour le frapper.

L'élegant ne se préoccupe guère qu'en une pièce sans aération l'ouvrière tousse sur la robe qu'elle lui livrera. Pareille insouciance trouverait parfois, nous a-t-on assuré son châtiment. Ce serait là une manifestation de cette justice immanente supposée rétablissant un peu l'ordre ici-bas. Il ne faut pas trop compter sur elle. Elle participe d'ailleurs de la vengeance, et toute vengeance est arme à deux tranchants. Donnée à quelque sulfureuse, la robe continuerait son œuvre néfaste. La justice entre soi, par un équilibre de chaque égoïsme défensif s'appuyant à l'égoïsme voisin, me paraît établir bien mieux une défense coude à coude des malheureux en

LES VACANCES

PARIS prend ses vacances du 5 au 19 AoûtTous les autres Centres français, du 13 au 19 Août

Camarades, qui voulez profiter de ces quelques jours pour vous déplacer, PRENEZ VOS DISPOSITIONS.

Quelques considérations sur l'Industrie des Roses

Le Diamanthandelsblad d'Amsterdam publie l'article suivant :

A Amsterdam, en 1914, environ 2600 à 2700 ouvriers et ouvrières tant bruteurs que tailleurs et sertisseurs travaillaient la rose.

Actuellement ce nombre est tombé à 612.

C'est en effet l'industrie des « roses » qui a eu à souffrir le plus de la guerre. Non seulement de la grande guerre, car déjà en 1911, à la suite de la guerre avec Tripoli, un malaise s'était fait sentir dans cette industrie. Le fatal mois d'août 1914 mit fin à la légère reprise. Quand la situation se refit plus normale, un certain nombre d'ouvriers et ouvrières se remirent bien au travail, mais ce nombre resta toutefois très réduit. Même lorsque la guerre fut terminée ce nombre d'ouvriers au travail dans la branche des roses, resta minime. Quelle est la cause de ce phénomène ? Comme on sait, il venait sur le marché beaucoup de diamants de Russie. Le brillant qu'il y avait là-dedans pouvait être considéré comme du brut, la plus grande partie de ces marchandises devant être retaillée. Les 100.000 carats de roses qui furent importés vinrent comme telles sur le marché. Elles se vendaient naturellement meilleur marché que la marchandise travaillée ici. La conséquence de tout ceci fut un malaise plus grand encore dans l'industrie des roses, marchant évidemment de pair avec un accroissement du nombre de chômeurs.

A l'heure actuelle on peut observer dans le commerce des roses une amélioration, de sorte que la production de l'article ne peut faire face à la demande. Ce symptôme n'est pas nettement visible sur le marché pour le motif que la demande est satisfaite au moyen de diamants des soviets. Cependant petit à petit les marchandises s'épuisent, et bientôt on devra pour satisfaire la demande fabriquer plus.

Sous peu nous serons en présence d'une pénurie de tailleurs de diamants, ce qui devient plus angoissant encore lorsqu'on se rend compte que l'âge moyen de ces ouvriers est de 50 ans. Les bruteurs de roses n'existent pas, et tout ce qui doit être bruté passe entre les mains des femmes, dont beaucoup étaient encore jeunes filles en 1914, mais dont la plupart se sont mariées depuis, et qui doivent en dehors de leur travail s'occuper de leur ménage. Il est déjà dès maintenant difficile de trouver des bruteuses.

Veut-on résister, et éviter que l'industrie des roses se déplace ainsi à Anvers, (on y fabrique déjà en effet des roses) il est indispensable d'admettre un nombre limité d'apprentis à l'industrie.

Nous insistons : Il faut agir avant qu'il soit trop tard.

Si l'on admet qu'il y a pour le moment 238 lapidaires qui produisent environ 350 carats de taillé (les grandeurs moyennes et les grosses ne sont pas fabriquées, mais exclusivement la petite taille), et que l'on multiplie ces 350 carats par 52 semaines, cela fait 18.200 carats l'an, alors qu'en 1914 la production de taillé était de 3000 carats par semaine, ce qui faisait 150.000 carats l'an.

La production actuelle de 350 carats est absolument insuffisante pour pouvoir faire face à la demande bien plus considérable en roses de ces derniers temps, et une fois que le stock des diamants russes sera épuisé, l'industrie de roses d'Amsterdam ne pourra pourvoir qu'à une petite partie de la demande et des besoins qu'il y aura en ce moment.

Il est nécessaire de prendre des mesures, avant qu'il ne soit trop tard, ce qui n'arrive que trop souvent.

N'y aurait-il pas là pour nos industriels français et particulièrement pour ceux de la région du Jura une nouvelle branche d'activité ?

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois

Collecte au mariage des époux Griffé-Lavenna et Bernhard-Lavenna.....	50 »
Raoul Vuillermoz, (Chassal).....	5 »
Gabriel Maurel (abandon feuille de maladie).....	15 »
Paul Fordtier, Lamoura.....	7 50
C. B.	3 »
Excédent de ramequin, Lyon.....	5 »
Excédent d'écot, Lyon.....	2 15
Un groupe de camarades de la Maison Asscher, Versailles.....	15 »
Louis Berthon, Avignon	15 »

Pourcentage sur cotisations :

Narcisse Saveret.....	5 85
Gabriel Maurel	9 60
Claire Ponard	5 65
Léon Rigoulet, Clairvaux.....	4 50
Vente matériel Coop. <i>Les Moulins</i>	20 »
Produit de la 9 ^e épuration de poudre noire	18 104 50
Total	18 267 75
Liste précédente	2 499 55
Total à ce jour (depuis le début de l'année). 20 767 30	

Merci à tous ces généreux donateurs.

**

En vue d'un prochain envoi, tous les centres sont priés de nous faire parvenir la poudre noire se trouvant en leur possession.

**

Veillez dans chaque atelier qu'il y ait un cercle autour de chaque meule. S'il en manque, en demander à la Permanence.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Les valeurs diamantifères ont été assez indécises. Après avoir effleuré, au début du mois le cours de 1.800. De Beers est revenu à 1.757 le 27 juin. Il a été déclaré un dividende final de 10 sh. sur les actions de préférence et un dividende intermédiaire de 10 sh. sur les actions déferred. Jagesfontein est à 384 le 27 juin après avoir coté 397 le 11.

**

Une certaine accalmie persiste sur tous les marchés, exception faite pour les fantaisies, notamment les baguettes pour lesquelles la demande reste bonne, surtout pour les belles qualités.

Les grosses pierres se faisant de plus en plus rares sur les marchés, il en résulte une hausse constante des prix, ce qui, constatation à faire, ne diminue aucunement la demande.

Le Syndicat de Londres ajustant le marché du brut aux marchés du taillé a raréfié les « vues ». E. P.

Aux Collecteurs du Syndicat de Saint-Claude

Pour permettre de boucler le plus rapidement possible les comptes du semestre les camarades collecteurs sont priés de nous faire parvenir le plus tôt possible les cotisations de Juin.

La même recommandation s'adresse à tous les isolés de même qu'aux quelques camarades en retard de leurs cotisations.

LES NOUVEAUX ASPECTS de la lutte contre le clandestinisme et l'industrie à domicile en Belgique

Dans notre précédent numéro nous avons publié la très intéressante lettre adressée par l'organisation Syndicale des patrons belges au Conseil Supérieur de l'Industrie et du Travail de Belgique.

Voici aujourd'hui un autre document d'importance.

C'est le texte d'un manifeste élaboré par les organisations ouvrière et patronale d'Anvers et distribué à profusion dans les milieux intéressés :

Circulaire distribuée à tous les intéressés dans l'industrie diamantaire

De la collaboration entre parties en vue de réaliser l'assainissement de l'industrie diamantaire, est née une commission comprenant des délégués des deux organisations, chargée de discuter et de rechercher les moyens propres à combattre le clandestinisme et le travail à domicile.

Cette commission s'est déjà réunie maintes fois et les décisions qui ont été prises par cet organisme ont été définitivement arrêtées dans un ordre du jour qui sera porté à la connaissance de tous les intéressés.

Les directions des SBD (1) et ADB (2) ayant pris connaissance des conclusions présentées par la Commission d'Etude devant examiner les moyens par lesquels le clandestinisme et le travail à domicile doivent être combattus.

Sont d'avis :

Que l'industrie à domicile doit être considérée comme étant le danger le plus imminent qui menace l'industrie diamantaire en tant qu'elle donne lieu à une quantité d'abus qu'elle facilite entre autres la formation d'ouvriers non qualifiés, l'infraction à la durée du travail, le travail à des salaires qui n'atteignent pas le niveau normal.

Décident :

- de combattre énergiquement l'industrie à domicile par tous les moyens possibles ;
- de s'assurer de la collaboration de tous les clubs, affiliés à la Fédération des Clubs ;
- d'appliquer jusqu'à la dernière conséquence l'accord signé par les deux organisations, établissant que les membres du SBD (1) n'embaucheront que des membres de l'ADB (2) et que, inversement, les membres de l'ADB ne travailleront que pour les membres du SBD ;
- de fournir encore l'occasion à tous les intéressés, qui ne feraient pas partie de l'une ou de l'autre organisation, de s'affilier individuellement ou collectivement à ces organisations intéressées ;
- d'interdire la construction d'usines ne comptant pas 20 meules et de considérer celles-là comme nuisant aux intérêts généraux du commerce et de l'industrie diamantaire ;

(1) Syndicat des patrons diamantaires de Belgique.

(2) Syndicat des ouvriers diamantaires de Belgique.

f) de donner pleins pouvoirs au comité exécutif de prendre sans tarder les mesures nécessaires contre tous ceux qui ne s'affilieraient pas, bien que l'occasion leur en ait été offerte.

Cet ordre du jour ne nécessite aucun commentaire. La gravité qui s'en dégage est bien sentie. Tous les organisés sauront donc ce qu'ils ont à faire ; tandis que l'occasion est donnée à tous les intéressés de s'engager dans nos rangs afin de collaborer à l'assainissement général.

Syndicat der Belg. Diamantnijv.
Is LIPSCHUTZ, Prés.
Algemeene Diamantbewerkersbond vB.
L. VAN BERCKELAER, Prés.
Commission d'Etude Mixte,
Ch. VAN ANTWERPEN, Prés.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS

	Syndiqués	Chômeurs
Du 7 au 13 Mai	14.379	174
Du 14 au 20 —	14.426	204
Du 21 au 27 —	14.494	219
Du 28 Mai au 3 Juin	14.509	345
Du 4 au 10 Juin	14.587	360

Les 14.587 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :

9.794 polisseurs, dont 127 chômeurs ;
2.038 sertisseurs, dont 34 chômeurs ;
1.727 débruteurs, dont 137 chômeurs ;
187 polisseurs de roses, tous au travail ;
35 sertis. de roses, dont 1 chômeur ;
18 débr. de roses, dont 1 chômeur ;
282 cliveurs, dont 27 chômeurs ;
380 scieurs, dont 32 chômeurs ;
171 frotteurs, dont 1 chômeur.

Le montant des cotisations encaissées au cours de cette semaine par l'A. D. B. s'élève à francs : 156.776.

En outre, la Caisse de Crise, a encaissé pour la même semaine la somme de francs : 113.710

AMSTERDAM

	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 14 au 20 Mai	5.058	937
Du 24 au 27 —	4.948	1026
Du 28 Mai au 3 Juin	4.957	1024
Du 4 au 10 Juin	4.925	1055
Du 11 au 16 Juin	4.810	1142

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

243 scieurs occupés, 105 chômeurs, dont 6 femmes ;
2.806 polisseurs de brillants occupés, 595 chômeurs, tous hommes ;
537 sertisseurs de brillants occupés, 106 chômeurs, dont 1 femme ;
545 débruteurs de brillants occupés, 204 chômeurs, dont 99 femmes ;
266 polisseurs de roses occupés, 38 chômeurs, tous hommes ;
105 sertisseurs de roses occupés, 15 chômeurs, tous hommes ;
181 débruteurs de roses occupés, 39 chômeurs, tous femmes ;
35 chatonniers occupés, 9 chômeurs, tous hommes ;
92 cliveurs occupés, 31 chômeurs, dont 3 femmes.

Le total des cotisations encaissées par l'A. N. D. B., pour cette semaine, s'élève à florins : 11.468,50.

Souvenez-vous !

Nous avons dû lutter pour
obtenir le droit aux vacances.

À la date fixée, pas un
ouvrier conscient ne doit être
au travail.

Tous les ateliers doivent
être fermés.

Assurances-Accidents

Les camarades assurés qui n'ont pas encore réglé leur prime du troisième trimestre 1928, sont invités à la faire au plus tôt.

Taux des Primes :

Complète 18 francs pour le trimestre
Semi-complémentaire 15 francs pour le trimestre

BRUITS & NOUVELLES

Celui qui tailla le « Cullinan » est mort. — Henri Koe vient de mourir à Amsterdam. Ouvrier d'élite, c'est à lui qu'échut l'honneur de tailler le « Cullinan » lorsque ce célèbre diamant fut offert au roi d'Angleterre par l'Union Sud-Africaine.

M. Koe travailla pendant 36 ans à la firme Asscher d'Amsterdam.

Nous nous associons à tous ceux qui saluent le départ de ce professionnel de talent.

Grosse pierre. — Il y a quelque temps, un digger a trouvé au Cap, un diamant de 442 carats qui fut vendu à Kimberley pour 5.000 livres. C'est la plus grande pierre qui fut jamais trouvée sur un champ alluvionnaire.

Cette chance extraordinaire a attiré un grand nombre de diggers vers Elandsdrift Estate, où eut lieu la trouvaille.

Le Syndicat de Londres a vendu cette pierre à une firme anversoise, il y a quelques semaines. (*L'Industrie belge du diamant*).

Les misères des « diggers » (1). —

Selon un communiqué du *Daily Mail* envoi 30 à 40.000 Européens vivent en ce moment sur les terrains diamantifères de Lichtenburg en Afrique du Sud, dans des conditions sans pareilles dans la civilisation moderne. Ils ne vivent la plupart que d'espérance, rien que d'espérance ! Le plus grand nombre d'entre eux ne possèdent rien pour subsister. Un cas typique : Dans une tente usée non loin de la rue principale de Lichtenburg demeure un chercheur avec cinq enfants. Auparavant

(1) Chercheurs de diamants.

l'homme était forgeron. Durant les premiers mois il avait trouvé liv. st. 1.800 de diamants. Il espérait faire mieux mais petit à petit son avoir s'épuisait et à bout de ressources, il trouvait encore quelques pierres valant à peine liv. st. 20. Mais l'espoir renaît avec cette pauvre trouvaille et ces espérances tenaces leur emplissent à tous le cœur.

Le grand danger réside dans cette attirance irrésistible opérée chez ces êtres frustres par les « champs de la fortune », et qui aveuglément abandonnent de modestes occupations à la ville ou à la campagne pour « courir leur chance ! » Quelques uns réussissent mais ce sont les exceptions. La malheureuse majorité — ceux qui inutilement ont creusé le sol ingrat — ne peuvent plus quitter les « diggings », leurs pauvres économies ont disparu, mais leurs espoirs persistent ! Beaucoup d'entre-eux trouvent à gagner péniblement leur vie en triant des « bantams » petites pierres noires, amenées à la surface en même temps que les diamants.

Les diggers, ceux qui ont beaucoup de chance, n'en veulent pas. Les sociétés les vendaient au début au prix de 20 shillings le sac, à présent ils ne valent plus que 5 shillings. Il y a ainsi des milliers de diggers « malchanceux » qui ne trient que des « bantams » et quand le hasard leur fait découvrir un diamant dans leur triage, ils ont de quoi vivre quelques jours avec leur famille.

Un des leurs disait que 70 % des diggers vivent dans la misère la plus atroce, 20 % subsistent misérablement d'une pierre trouvée de temps en temps, 5 % ont un peu plus de chance, et 5 % seulement font « fortune ».

Des milliers de déçus sont déjà retournés aux villes et aux champs. Ceux qui restent sont les diggers endurcis qui représentent tous les métiers, toutes les classes et toutes les origines. C'est un des problèmes les plus difficiles qui tourmentent l'Union Sud-Africaine.

**

La marche des diamants. — L'administrateur d'une compagnie diamantifère sud-africaine a déclaré au *Daily Mail* que la situation actuelle était normale. De belles pierres continuent à être absorbées par les Etats-Unis et les prix de ces qualités ont des tendances de hausse. Il y a également une bonne demande de diamants industriels.

**

La production des diamants alluvionnaires — Le ministre des Mines sud-africain a déclaré qu'en 1927, la production de diamants alluvionnaires avait atteint une valeur de 6.250.000 livres. La production de l'année en cours, à la fin avril, ressort à 1.259.000 livres. Répondant à des critiques au sujet de la limitation des prospections, le ministre a déclaré que 80 % des prospecteurs n'avaient obtenu aucun résultat.

**

La création d'une taillerie de diamant en Afrique du Sud. — La Commission des travaux publics sud-africains a recommandé la ratification, par le Parlement, de la proposition de la firme hollandaise Rosentrauch, pour l'établissement d'une taillerie de diamant en Afrique du Sud. Cette firme reçoit une subvention de 30.000 livres. Le syndicat des diamants de Londres a également offert d'établir une taillerie au capital de 100.000 livres, sans demander de subsides à la condition qu'aucune institution

similaire ne reçoivent d'avantages spéciaux. La commission recommande également cette offre à l'approbation du gouvernement. Sir David Harris, président de la De Beers, a dit que l'offre du syndicat des diamants aurait l'avantage de restreindre les transactions illicites sur les diamants.

Si cette information est exacte, il me semble bien que, le Syndicat de Londres en faisant son offre, ait eu surtout pour le but d'empêcher que des avantages spéciaux ne soient accouplés à la firme Rosentrauch ou à toute autre firme ayant les mêmes desseins.

On se souvient sans doute qu'aux termes du projet de convention, la firme Rosentrauch aurait, entre autres avantages, joui du privilège exorbitant de choisir les pierres à sa convenance.

Cela lèse directement les intérêts du Syndicat des bruts, d'où sans doute sa proposition de se substituer à la firme Rosentrauch pour l'établissement d'une taillerie en Afrique du Sud, sans subvention ni avantages spéciaux.

Il semblait donc qu'ayant à choisir entre ces deux propositions, le gouvernement sud-africain dût rejeter la proposition Rosentrauch et accepter celle du Syndicat de Londres.

On annonce pourtant que le gouvernement sud-africain a accepté la proposition Rosentrauch et que le Syndicat de Londres poursuit son projet de monter des tailleries en Afrique du Sud.

A cet effet il a constitué une société au capital de 1 million.

Dans les milieux diamantaires on envisage sans grand émoi ses diverses tentatives.

Attendons sans trop d'émoi la décision.

**

Le diamant du Brésil. — Suivant un message de São Paulo au *Times*, de riches gisements ont été découverts dans l'Etat de Mato Grosso.

**

La production de diamants alluvionnaires. — D'après le texte complet du récent discours du ministre des Mines de l'Union Sud-Africaine, la production de diamants alluvionnaires, s'annonce pour le premier semestre de 1928, inférieure à 2 millions de livres, contre 3 millions en 1927. Elle a été en janvier de 250.000 livres, en février de 364.000 livres, et en mars de 378.000 livres. Pour avril, elle présentera une diminution de près de 100.000 livres. Lorsque le gouvernement sera en possession des chiffres complets du premier semestre, il examinera l'opportunité de lever l'interdiction des prospections ; le but principal de la loi sur les pierres précieuses, qui était de réglementer les prospections paraissant avoir été atteint. Certaines régions sont maintenant complètement épuisées. (7 juin.)

Les prospecteurs de Lichtenburg affirment que la production du Namaqualand a été de 1 million 1/2 de livres en trois mois, et que l'arrivée des pierres de cette région sur le marché a causé une baisse de 40 % sur la valeur des diamants alluvionnaires, depuis le mois de mars. (10 juin.)

Par suite de la forte baisse des prix de vente, de nombreux prospecteurs du district de Lichtenburg ont arrêté le travail ou ont décidé de réduire les salaires des indigènes de 18 à 12 sh. par semaine. Ceux-ci ont fait grève. Le nombre des chômeurs est estimé à 5.000. Les prospecteurs ont voté une résolu-

tion demandant au gouvernement de fermer entièrement l'exploitation des champs diamantifères du Namaqualand, afin d'éviter un nouveau recul des prix. (20 juin.)

La grève à Lichtenburg s'étend ; on estime le nombre des chômeurs à 20.000. Toutes les prospections sont arrêtées, sauf à Welverdind, où les indigènes ont accepté la réduction des salaires à 15 sh. L'attitude des chômeurs est menaçante et des forces de police importantes sont arrivées sur les lieux. (20 juin.)

La grève des indigènes du district de Lichtenburg, touche à sa fin. (24 juin.)

**

Le Marché des diamants. — Le secrétaire du Diamond Board of Control estime que la baisse de 10 à 15 % du prix des pierres est due à un ralentissement saisonnier de la demande. La production des champs diamantifères du Namaqualand est sous le contrôle du gouvernement et elle a été restreinte à 6.000 livres par mois. On s'attend à un règlement prochain de la grève des indigènes.

**

Le marché des pierres précieuses française est en sérieuse régression. — On lit dans l'*Information* du 23 juin :

« A première vue, la comparaison des résultats de notre commerce extérieur dans les cinq premiers mois de 1928 et de 1927 est nettement défavorable à l'année en cours. Bien que nos ventes aient augmentées en tonnage et que nos achats aient diminué, nous avons tiré moins de francs de nos exportations et payé plus de francs pour nos importations, le déficit de la balance passant ainsi de 130 à 590 millions, en accroissement de 460 millions.

« Mais à l'analyse, la situation apparaît très différente. On voit, en effet, que son aggravation tient uniquement au fait que la balance du commerce des pierres précieuses, qui n'affecte pas les tonnages, a infligé à la balance totale des valeurs un abattement considérable : si nous avons acheté 595 millions de moins de perles et de diamants qu'en 1927, nous en avons vendu aussi pour 1.425 millions de moins, d'où, en définitive, un trou de 830 millions par rapport à l'année dernière. Si l'on ne tient pas compte de ces échanges de pierres précieuses, qui n'ont pas de signification en ce qui concerne l'activité économique, on voit donc que notre balance commerciale s'est améliorée en réalité par rapport à 1927 de 370 millions, le déficit revenant de 655 à 295 millions de francs. »

Voilà un sérieux argument pour ceux qui avec raison, répètent vainement que les taxes trop élevées sur les pierres précieuses, chassent la matière imposable et provoquent le déplacement du marché.

A VENDRE

dans des conditions très avantageuses

Huit places de diamantaires avec leur outillage complet (meules, pinces, etc...) :

Un moteur électrique ;
Deux réchauds à gaz ;

Une rôdeuse ;

3-3

S'adresser à M. R. ROBY, Route de Bauze, AUBUSSON (Creuse).

Pour tous vos envois de fonds à notre adresse

Qu'il s'agisse de :

Cotisations au Syndicat de St-Claude ;
— à l'Union Nationale ;
— à l'Alliance Universelle ;
Dons au Rayon de Soleil ;
Abonnements à l'*Ouvrier Diamantaire*, etc.

Utilisez notre compte de chèques postaux :

**E. PONARD, St-Claude
C. C. 8147, Dijon**

M. RABINOVITCH

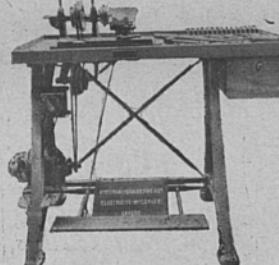
12, Avenue de Belfort, à SAINT-CLAUDE
demande de bons ouvriers pour le
rond et la fantaisie.

Perdu Le camarade Louis MONTANGERO, de Saint-Claude, nous prie de faire connaître qu'il a perdu son portefeuille contenant sa Carte Syndicale.

Prière à la personne qui l'aurait trouvée de la remettre à la Permanence.

Imprimerie de la Maison du Peuple — Saint-Claude
R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, Edmond PONARD.



MACHINES A BRUTER LE DIAMANT

BRANT

à pédalier — à moteur électrique

V^{ME} F. BRANT-GRAIN DORGE & C^{IE}

3, rue des Récollets, 3

ANVERS (Belgique)

—: Consultez-nous pour nos Moulins transportables —

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées **DAVIDS**
à grossissements spéciaux

CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec
poinçons « **DAVIDS** », en plaques et en bâtons ; tient
les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

En vente à la Permanence

**LE
MANUEL du LAPIDAIRE**

PAR
Laurent VERVOORT

(Nouvelle édition revue et augmentée)

Cette brochure qui contient une théorie de la taille ainsi que de nombreux renseignements généraux et techniques sur les différentes branches de notre métier, est indispensable à tout apprenti et à tout ouvrier.

En raison du tirage limité, la vente en est strictement réservée aux adhérents de l'Union Nationale des Ouvriers Diamantaires et aux apprentis admis par nos Syndicats.

PRIX A la Permanence... 7 francs
 Par la Poste..... 7 fr. 50

*Les commandes doivent être accompagnées
du montant.*

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc..., adressez-vous à

M. Louis BERTHON

Mécanicien-Ajusteur
à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

*De la valeur de votre outillage
dépend votre production !..*

En vente à la Permanence du Syndicat

C. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils
concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers
d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce
et de l'Industrie, Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle
du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales
des Bijoutiers Négociants
et Organisations Ouvrières

Fondateur des Ecoles Professionnelles
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale